



Danièle Patier,
Ingénieur au CNRS
Repenser la logistique urbaine

→ en page 02



Roland Ries,
Maire de Strasbourg
*Expérimentation des véhicules
hybrides rechargeables*

→ en page 04



Hors-série

postéo

Octobre 2010

5^{er} Assises Nationales du centre-ville



LE DÉPLOIEMENT DES QUADS ÉLECTRIQUES POUR LES FACTEURS, **LES QUADÉOS**

Bachy | La Poste se dote progressivement de moyens de transports propres, comme des quads électriques, baptisés Quadéos. Zoom sur ce nouveau véhicule au service des facteurs et de l'environnement.

En matière de développement durable, La Poste veut montrer l'exemple. Depuis ce printemps, plusieurs Plates-formes de Distribution du Courrier du Nord et du Pas-de-Calais ont mis en piste leur premier quad électrique, le Quadéo. Le Maire de Bachy, Philippe Delcourt, se réjouit de cette innovation : « *ce genre d'initiative s'inscrit totalement dans notre politique communale de développement durable. Nous construisons actuellement une école aux normes HQE* ». Ce véhicule innovant pour assurer la collecte et la distribution du courrier a fait l'objet d'une concertation entre facteurs, ergonomes, techniciens et médecins du travail pour sa conception.

UNE AUTONOMIE DE 25 KM

Le Quadéo peut transporter jusqu'à 150 kg de courrier et a une autonomie de 25 km. Il offre une sécurité renforcée par rapport

aux deux-roues motorisés. 100 % électrique, donc sans rejet polluant, il permet d'économiser jusqu'à trois tonnes de CO₂ par an et par véhicule comparé à un véhicule classique. Silencieux et peu encombrant, il est autorisé à circuler en zone piétonne.

La Poste est la première entreprise française, à déployer ce type de véhicules (cinq sur la Région, une centaine en France cette année). À terme, plus de 3 000 quads seront mis en circulation. La Poste ambitionne de réduire de 15 % d'ici 2012 ses émissions de CO₂ liées aux transports. Par ailleurs, le déploiement de Quadéo s'inscrit dans une politique globale de développement durable : formation des agents à l'écoconduite, réduction du nombre de poids lourds en circulation, développement de camions à double pont et de vélos à assistance électrique sur certaines tournées de facteurs.



110 quads électriques déjà en circulation en France.

de nous
à vous



Jean-Paul Bailly,
Président-directeur général
du groupe La Poste

UN ENGAGEMENT DURABLE **DANS LES TERRITOIRES**

Au terme du débat parlementaire, le groupe La Poste est devenu, en 2009, une société anonyme, aux capitaux 100 % publics. Il lui a été ainsi donné les moyens de devenir un opérateur public majeur de services de proximité, leader en Europe, et de remplir toujours mieux ses missions de service public. Au titre de sa contribution à l'aménagement du territoire, La Poste s'engage aux côtés de l'État et de l'Association des Maires de France (AMF) dans le contrat de présence territoriale. Celui-ci a permis de mobiliser sur l'ensemble du territoire le fonds national de péréquation territoriale, soit plus de 400 millions d'euros au cours de la période 2008-2010, en particulier dans les zones rurales, les zones de montagne, les zones urbaines sensibles et les DOM. Un nouveau contrat sera signé à la fin de l'année pour la période 2011-2013. Il devra répondre à toujours plus d'exigence, notamment en matière de qualité de service et d'horaires d'ouverture, afin de garantir durablement la présence postale.



GRUPE LA POSTE

REPENSER LA LOGISTIQUE URBAINE

LA POSTE, ACTEUR HISTORIQUE DU DERNIER KILOMÈTRE

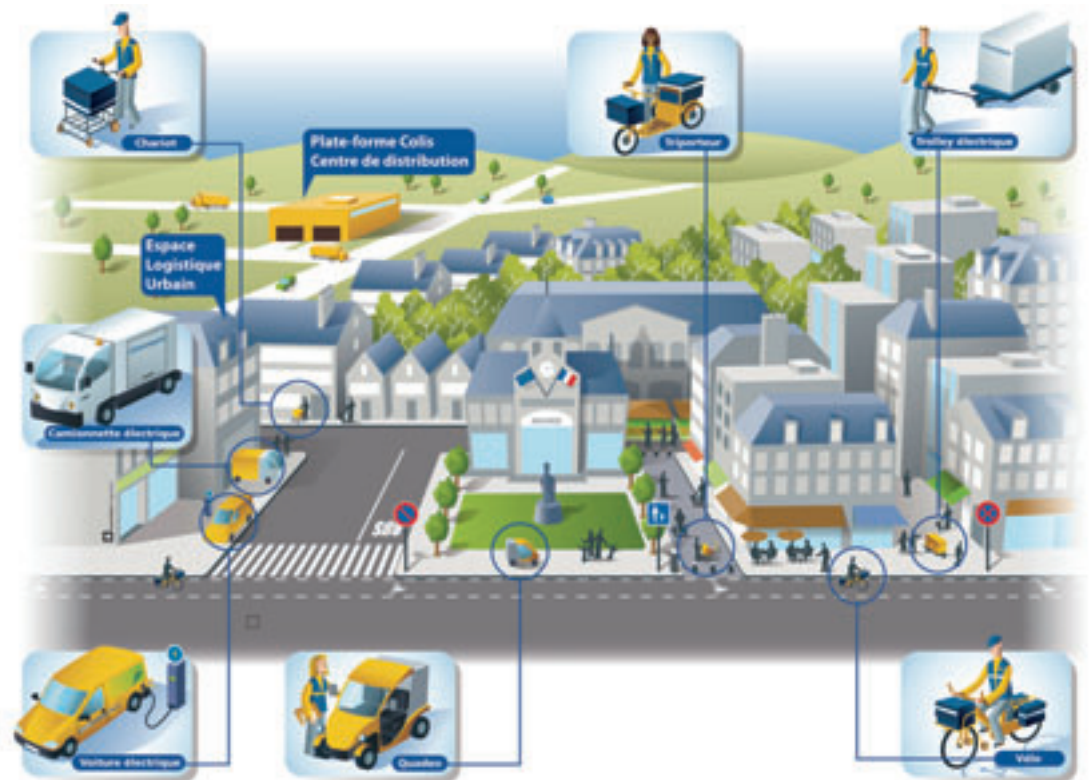
Dans les années à venir, les évolutions démographiques, technologiques et sociétales auront de multiples impacts sur notre vie dans la ville. Sauf à jouer sur les prix, la demande en transports et déplacements ne diminuera pas. Jean-Paul Bailly, Président-directeur général du groupe La Poste.

Postéo : Selon vous quelles sont les futures tendances susceptibles de révolutionner la logistique urbaine ?

Jean-Paul Bailly : Notre société est entrée dans une nouvelle ère de la mobilité induite par les nouveaux enjeux écologiques et la démocratisation du multicanal, véritable clé de l'accessibilité aux services. La diversité des modes de vie et des comportements sans oublier la montée en puissance des nouvelles technologies bouleverse notre approche de l'accessibilité. Nous assistons, actuellement, à l'émergence d'une mobilité active dopée, notamment, par l'explosion de la demande de services à domicile. Désormais, l'accessibilité doit se comprendre

« SANS DOUTE

FAUDRA-T-IL REMETTRE EN QUESTIONS CERTAINES HABITUDES, PAR EXEMPLE RENONCER AUX LIVRAISONS "JUSTE À TEMPS". »



La parole à



Danièle Patier, Ingénieur de recherche au Laboratoire d'économie des transports du CNRS*

→ « En France, l'accès des marchandises aux centres-ville est un sujet que les collectivités locales peinent à s'approprier. Confortées par l'augmentation du prix du foncier en centre-ville, elles n'ont longtemps envisagé que la solution de réglementations contraignantes. Avec un objectif : repousser les activités logistiques, réputées polluantes et encombrantes, en périphérie. Résultat : les camions ont été remplacés par une multitude de camionnettes ! Mais les agglomérations de plus de 100 000 habitants sont légalement tenues d'intégrer la logistique urbaine dans leur Plan de Déplacements Urbains. De fait, certaines choisissent des solutions innovantes : mutualisation d'espaces logistiques, partenariats public-privé. »

* Danièle Patier, Vice-présidente de l'association Centre-ville en mouvement.

comme une accessibilité au service et non plus seulement à un lieu.

Ces tendances révolutionnent la logistique urbaine et donnent à jouer un rôle central à La Poste qui s'engage, pour relever ces défis, à mettre à profit son expérience de l'approche partenariale concertée.

Postéo : Diriez-vous que les enjeux de la transformation et de la multiplication des besoins de mobilité et d'accessibilité ne se posent donc pas uniquement en termes d'usage de la ville mais, également, en termes de conception de la ville ?

J.-P. B. : Le développement responsable s'impose, aujourd'hui, comme un impératif pour améliorer l'efficacité énergétique des villes. La tendance à l'étalement urbain va, de fait, à l'encontre de cet objectif. Différentes études ont, en effet, montré la supériorité en la matière des villes compactes, réunissant logements et activités bien desservis par les transports en commun. Il convient, par conséquent, de prolonger ces études quantitatives afin de rendre plus objectives les décisions. Il faut, désormais, donner la priorité aux projets d'amélioration de l'espace urbain et mieux appréhender l'impact global de ces initiatives sur la performance énergétique des villes. Mais au-delà

de la structuration des villes – densification et mixité de l'immobilier, il faut également repenser la logistique urbaine en favorisant non seulement un approvisionnement optimisé et pourquoi pas partagé mais aussi des moyens de transports plus écologiques. Sans doute faudra-t-il remettre en question certaines habitudes, afin de limiter les déplacements et de préférer, ainsi, la voie écologique.

35 % DU CO₂ ÉMIS EN VILLE EST DÛ AU TRANSPORT DE MARCHANDISES (DONT ACHATS)

4X LE NOMBRE DE LIVRAISONS DANS UN CENTRE-VILLE EST ENVIRON 4 FOIS PLUS IMPORTANT QUE LE NOMBRE D'ENLÈVEMENTS

70 % DES COLIS ACHETÉS SUR INTERNET SONT LIVRÉS À DOMICILE

La Poste prend ainsi des initiatives pour optimiser les parcours : réduction du kilométrage effectué, optimisation des chargements, promotion de l'écoconduite, utilisation de véhicules électriques utilitaires...

Postéo : En tant qu'acteur majeur du monde des échanges, comment optimisez-vous les parcours ?

J.-P. B. : Pour satisfaire une demande plurielle, exigeante et de plus en plus spécialisée nous devons apporter une réponse résolument tournée vers les solutions multicanal. Ces dernières permettent de multiplier les modalités d'accès au service : à domicile, en déplacement, sur un lieu dédié. Les entreprises doivent de plus en plus être capables de proposer aux consommateurs toute la palette de l'accessibilité depuis le point de contact physique pour les publics attachés au face-à-face ou pour des opérations complexes jusqu'à la relation de service

« UN SUJET ESSENTIEL QUE LES COLLECTIVITÉS LOCALES PEINENT À S'APPROPRIER. »

complètement dématérialisée en passant par le courrier, le téléphone et les combinaisons de canaux. Tout l'enjeu consiste à privilégier une approche qui soit partenariale pour optimiser la combinaison des compétences, maximiser les moyens. Elle doit être aussi concertée pour recueillir l'adhésion et responsabiliser les parties prenantes. Chaque matin, les facteurs français parcourent l'équivalent de 50 fois le tour de la Terre, pour distribuer 90 millions de documents.

LA POSTE C'EST AUSSI :

270 VOITURES ÉLECTRIQUES

110 QUADS ÉLECTRIQUES

14 CAMIONS À DOUBLE PONT

60 000 FACTEURS FORMÉS À L'ÉCOCONDUITE (CHIFFRE À LA FIN 2009) AVEC POUR OBJECTIF D'ÉCONOMISER, CHAQUE ANNÉE, 5 MILLIONS DE LITRES DE CARBURANT ET DE REJETER 10 000 TONNES DE CO₂ EN MOINS.



Vélo à assistance électrique.



UNE SOLUTION ASTUCIEUSE POUR LA COLLECTE DES CARTONS

Saint-Germain-les-Belles | Depuis trois mois, les transports MORY, lorsqu'ils livrent les colis au bureau de poste, reprennent les « fagots » de cartons vides.

En bureau de poste, le stockage des cartons volumineux, souvent surdimensionnés, est un réel problème. Qu'en faire ? La solution existe peut-être à Saint-Germain-les-Belles... Depuis trois mois, les transporteurs MORY, lors des livraisons, reprennent les cartons vides. M. Besnard, de la société MORY témoigne : « C'est une démarche à laquelle nous avons été sensibles car nous faisons déjà appel à des filières de recyclage/valorisation pour nos propres activités. Le rythme a été bien pris par tout le monde. Le postier scotche les cartons en un fagot, les étiquette, indique le poids, le nombre et le nom du bureau. Le livreur lors de sa tournée, les collecte et les dépose dans une benne dédiée. Les cartons des bureaux seront ensuite compactés et confiés à une entreprise locale de valorisation. À noter que La Poste est la seule entreprise en Haute-Vienne à faire cela avec nous. »

UNE MOBILISATION BASÉE SUR LE VOLONTARIAT

Cette opération destinée à tout type de carton a touché et mobilisé les agents du bureau de poste de Saint-Germain-les-Belles. Jean-Paul Lachaud, caissier, sensibilisé par l'importance de cette action, s'est porté volontaire pour la gestion des cartons. « Je suis, par nature, sensible au tri et ce n'est que le prolongement de ce que je fais au quotidien, c'est pourquoi j'ai été séduit par cette initiative. En zone rurale, le tri sélectif des déchets n'en est qu'à ses débuts et il n'y a pas de ramassage spécifique pour les cartons. La seule solution était de les stocker puis de les transporter à la déchetterie communale. Maintenant, avec les transports MORY, c'est plus facile à gérer à chaque passage du livreur, je mets un fagot de cartons et le tour est joué. »



LA NOUVELLE VIE DU TRIPORTEUR

Rennes | L'agence ColiPoste a recruté un livreur un peu particulier pour distribuer ses colis. Monté sur un triporteur, il a pu accéder plus facilement aux rues de la capitale bretonne.

Lors des fêtes de fin d'année, l'hypercentre rennais connaît, comme beaucoup d'autres centres-ville, une affluence piétonnière exceptionnelle à mesure que l'on se rapproche de Noël. Parallèlement à ce regain d'activité en ville, l'agence ColiPoste (ACP) de Rennes procède à un renforcement de ses équipes. Dans les trois semaines précédant Noël, le volume des colis augmentant considérablement, des livreurs sont recrutés pour faire face à cet afflux ponctuel.

UN MODE DE TRANSPORT ORIGINAL

L'agence ColiPoste de Rennes a donc eu l'idée de tester en décembre un nouveau mode de livraison proposé par un sous-traitant : le triporteur ! À l'aise à travers les rues piétonnes, celui-ci se faufile dans la jungle urbaine en restant silencieux et respectueux de l'environnement. Les clients sont étonnés et ravis

de se voir remettre le précieux colis par un livreur circulant en triporteur. Un mode de transport original et écologique, adopté de plus par une nouvelle société qui a trouvé un moyen original de faire parler d'elle. « C'est une jeune entreprise rennaise, Formules Courses, qui prend en charge la livraison d'une centaine de colis par jour, explique, satisfait, Didier Janvier, le Directeur de l'ACP. Le livreur connaît beaucoup d'habitants et de commerçants sur ce secteur. Il livre ainsi la totalité de ses colis à la première présentation ou via la remise à un tiers. Cela est plus efficace pour le client comme pour nous ! »



LE COURANT PASSE ENTRE LES UTILISATEURS DU VHR

Strasbourg | Fin avril 2010, le VHR, véhicule hybride rechargeable, est présenté à Strasbourg. Une flotte d'une centaine de véhicules sera testée par des entreprises ou collectivités durant les trois prochaines années.



Roland Ries,
Maire de Strasbourg

« Cette expérience s'intègre dans la politique de mobilité innovante. »

Postéo : Pourquoi avoir rejoint ce projet de véhicule hybride rechargeable, le VHR ?

Roland Ries : Notre implication dans ce projet de développement de véhicules propres est intimement liée à notre politique plus globale de mobilité. L'important est d'offrir un panel de moyens de transports complémentaires (véhicule électrique, éventuellement en auto-partage, vélo, transports en commun), afin de permettre aux usagers d'utiliser le bon moyen de transport au bon endroit et au bon moment selon le concept des zones de pertinence.

Didier Guénin : Le Groupe ÉS est heureux et fier d'être associé depuis 2007 au développement du projet VHR. Ce projet ambitieux, en parfaite adéquation avec notre Plan de Déplacements Entreprise, ouvre un champ d'innovation au service du développement durable. Historiquement engagée en faveur des véhicules électriques, notre implication relève d'une évidence tout autant que de notre volonté convaincue.

Jacques Perrier : Acteur de proximité du développement durable sur le territoire alsacien, La Poste a choisi d'être partenaire des acteurs de la mobilité de demain. Son implication dans ce projet de véhicule innovant et dans l'infrastructure de charge est un vecteur



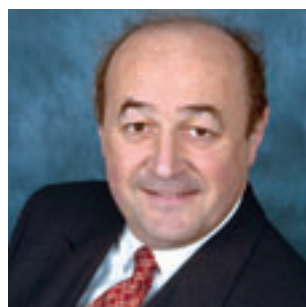
Didier Guénin,
D.G. Électricité de Strasbourg

« Le Groupe ÉS, un partenaire naturel pour les VHR. »

supplémentaire pour contribuer activement à cette expérimentation innovante sur le territoire non seulement de Strasbourg mais dans toute l'Alsace.

Postéo : Quels objectifs visez-vous avec le VHR ?

R. R. : L'avènement sur le marché de véhicules plus respectueux de l'environnement ne nous fait pas perdre de vue la problématique centrale de l'engorgement des centres urbains. Notre objectif demeure de partager de façon équitable l'espace public en favorisant les modes alternatifs à la voiture individuelle.



Jacques Perrier,
Délégué Régional du groupe La Poste

« Le VHR participe à l'élargissement d'une gamme de véhicules plus respectueux de l'environnement. »

D. G. : Pour Électricité de Strasbourg, s'engager avec des véhicules rechargeables c'est s'ouvrir à une nouvelle mobilité et s'affirmer comme acteur du territoire. En tant qu'énergéticien, nous plaçons au cœur de notre stratégie la promotion et les actions en faveur du développement durable.

J. P. : L'implication concrète des conducteurs postiers pour mener cette expérimentation aux côtés d'autres acteurs de terrain vient conforter notre volonté de porter le développement durable auprès de nos postiers, de nos clients et ceci sur le territoire alsacien.

En pratique

Quatre VHR à la Poste

Une centaine de voitures hybrides rechargeables, associant électricité et essence, ainsi que l'infrastructure de recharge vont être testées pendant trois ans à Strasbourg. Cette expérimentation à grande échelle permet à Toyota, associé à EDF, de tester une nouvelle PRIUS qui se recharge en 1 h 30 sur un des points installés sur les parkings des entreprises partenaires, au domicile des salariés ou à ceux prévus sur la voie publique. Son autonomie en mode uniquement électrique est d'une vingtaine de kilomètres, sachant que 75 % des trajets quotidiens font moins de 20 km. La Poste a choisi d'être partenaire avec quatre VHR dont le bilan carbone moyen est de 59 g de CO₂ émis au km, deux fois moindre que celui des véhicules neufs vendus en 2009.

en
bref

La Poste a démarré le fret ferroviaire

La Poste a décidé de privilégier le fret ferroviaire pour un transport du courrier plus respectueux de l'environnement et une qualité de service renforcée. GEODIS et TAB, retenus à l'issue de la consultation européenne lancée en 2009, l'accompagnent dans la mise en place d'une logistique puissante et fiable qui permettra, à terme, d'acheminer 2 milliards de plis par voie ferroviaire. Le Courrier a signé un contrat d'une durée de trois ans avec, d'une part, le groupe européen GEODIS, opérateur global de la chaîne logistique, et d'autre part TAB, société française spécialisée dans le transport ferroviaire. Les premiers flux de courrier seront acheminés en train progressivement à partir de ce mois-ci, sur les axes Lille-Marseille, Lille-Lyon et Lille-Bordeaux. Dans un premier temps, 1 800 000 plis seront transportés par train chaque jour (soit 350 millions par an). À terme, 2 milliards de plis seront acheminés par voie ferroviaire chaque année. Le train est un moyen de transport à la fois respectueux de l'environnement, régulier et fiable. Un seul train permet en effet de transporter l'équivalent de 25 semi-remorques ! Le déploiement du fret ferroviaire devrait donc permettre de diminuer de 1 750 000 le nombre de kilomètres parcourus chaque année par la route et ainsi de réduire les émissions de CO₂ de 1 700 tonnes par an.

Véhicules électriques : La Poste aux commandes

Initiée en 2009, la démarche de coordination de la demande de véhicules électriques conduite par Jean-Paul Bailly, Président-directeur général du groupe La Poste, regroupe des entreprises publiques, privées, des collectivités locales et l'État. Après la mise en place d'un cahier des charges fonctionnel, cette démarche s'oriente à présent vers un groupement d'achat pour un volume estimé à 50 000 véhicules. Les collectivités locales intéressées peuvent se manifester directement auprès de l'UGAP ou de La Poste.

Et pour en savoir plus :

<http://www.collectivites-territoires.laposte.fr/>

Postéo, la lettre des partenaires de La Poste, est édité par la Direction de la Communication Groupe, 44 boulevard de Vaugirard, CP V602 - 75767 Paris Cedex 15, Directeur de la Publication : Vincent Relave. Conseil éditorial : André Cassou, Directeur de la Rédaction : Frédéric Duprat, Rédactrice en Chef : Marie Fargeas, Rédacteurs : Marie-Jo Duchesne, David Lamblin, Carine Rocca, Anne-Marie Jegou, Alexandre Schmitt. Conception : PUBLICORP 9926 - 01 55 76 11 11. Crédits photo : groupe La Poste. Imprimerie : Edipro. Numéro ISSN : 1774 - 5690. Dépôt légal : octobre 2010. Dans cette publication, le masculin est le plus souvent utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et dans le seul but d'alléger le texte.